



**F2RSMPsy**

Fédération régionale de recherche  
en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France

## APPEL À CANDIDATURE

### **DIRECTEUR.RICE**

DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DE RECHERCHE EN PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE  
DES HAUTS-DE-FRANCE (F2RSM Psy)

0.4 ETP

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES EST FIXÉE AU 30 JUIN 2020

La F2RSM Psy procède au recrutement de son.sa directeur.rice.

Le profil attendu est un.e professionnel.le de santé, compétent.e en psychiatrie et/ou en santé publique, ayant une expérience dans le domaine des activités de recherche notamment la recherche épidémiologique et la recherche visant à l'amélioration des pratiques professionnelles en psychiatrie et santé mentale.

Nommé.e par le Conseil d'Administration sur proposition de son.sa Président.e, le.la Directeur.rice dispose des pouvoirs les plus étendus dans la limite de ses attributions, sans préjudice des pouvoirs réservés à l'Assemblée Générale, au Conseil d'Administration et au Bureau exécutif, des prérogatives du Contrôleur budgétaire régional. Il.elle est l'ordonnateur du Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Sous l'égide et selon les réflexions, orientations et décisions du Bureau exécutif, le.la directeur.rice valide et supervise les travaux menés par les membres de l'équipe de la F2RSM Psy.

**La F2RSM Psy Hauts-de-France valorise et rend disponible**

- l'information sur l'état de santé, les besoins de la population régionale et les dispositifs de soin
  - » Traitement et analyse de données sanitaires au sein de l'Observatoire régional de la santé mentale ;
  - » Élaboration d'indicateurs (292 indicateurs regroupés en 6 thèmes et 22 tables, documentés selon 6 zonages géographiques différents) ;
  - » Valorisation de l'information et diffusion sous forme de rapports, documents, tableaux de bord téléchargeables sur le site web (ex : Psybrèves, monographies...);
  - » Communications lors de colloques (internationaux, nationaux et régionaux) et publications scientifiques ;
  - » Amélioration de la visibilité des dispositifs sanitaires (ex : annuaire régional des CMP).

### **La F2RSM Psy Hauts-de-France**

- contribue à l'action de santé publique par la recherche
  - » Soutien aux recherches menées dans les établissements via son réseau ;
  - » Porteur de projets de recherche et d'évaluation à l'échelle régionale et nationale ;
  - » Entretien des relations privilégiées avec les médias.

### **La F2RSM Psy Hauts-de-France favorise**

- le partage de pratiques et l'enrichissement des connaissances par
  - » L'organisation des audits inter-établissements ;
  - » L'animation de l'Espace de réflexion éthique en santé mentale des Hauts-de-France ;
  - » L'organisation de demi-journées thématiques dans les établissements adhérents, et d'une journée scientifique annuelle ;
  - » Le support de la recherche en soins infirmiers via son Groupe de recherche régional en soins infirmiers.

### **La F2RSM Psy Hauts-de-France fournit**

- l'aide méthodologique aux projets de recherche des personnels d'établissements adhérents et aux étudiants en formation dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale
  - » formalisation des projets de recherche et promotion des recherches de type 2 et 3 (Loi Jardé) ;
  - » demandes d'autorisations médico-réglementaires, présentation au Comité de Protection des Personnes, assurance, Attaché.e de Recherche Clinique ;
  - » traitement des données
  - » aide à la valorisation

La F2RSM Psy est terrain de stage pour les internes de psychiatrie et de santé publique. Par ailleurs, elle accueille et valide les stages des étudiants de Master en sciences et technologies.

### **Le.la directeur.rice de la F2RSM Psy assure le fonctionnement du GIP sous l'autorité du Conseil d'Administration.**

A ce titre, il.elle :

- prépare le programme annuel d'activités, avec l'assistance du Conseil scientifique ;
- élabore le rapport moral et financier annuel destiné à l'Assemblée Générale ;
- recherche les financements extérieurs et monte les dossiers correspondants ;
- prépare l'EPRD et tous documents budgétaires ;
- présente le compte financier préparé par l'agent comptable ;
- arbitre les difficultés courantes rencontrées dans l'exécution du programme annuel d'activités ;
- élabore les tableaux de bord des activités et en assure le suivi ;
- négocie les contrats de toute nature en vue de leur adoption par le Conseil d'Administration ou le Bureau Exécutif ;
- procède aux recrutements autorisés par le Bureau Exécutif ou le Conseil d'Administration ;

- conclut les contrats des personnels à durée indéterminée et à durée déterminée, et notamment ceux visés à l'article 11 de la convention constitutive ;
- a autorité sur l'ensemble du personnel du GIP et en dirige l'activité, quel qu'en soit le statut ;
- signe les conventions de mise à disposition visées à l'article 9 de la convention constitutive ;
- signe les conventions de stage ;
- représente le GIP en justice, après autorisation donnée par le Conseil d'Administration ou le Bureau Exécutif ;
- exécute les décisions des organes du GIP, sous réserve du droit de veto suspensif du Contrôleur budgétaire régional (DGFIP) ;
- engage, liquide et ordonne les dépenses, constate et liquide les recettes de l'EPRD ;
- procède aux achats, dans la limite du seuil fixé à l'article 18 du règlement intérieur ;
- procède aux opérations bancaires liées au fonctionnement courant ;
- procède aux appels des contributions annuelles des membres, selon les modalités fixées à l'article 13 de la convention constitutive ;
- rédige les rapports d'activité et financier avec le contrôle du commissaire au compte et du Contrôleur budgétaire régional (DGFIP) et le cas échéant avec la Cour des Comptes.

**Pour certaines thématiques (comptable, financière, ressources humaines et juridique), une expertise interne et/ou externe est à disposition de la Direction de la F2RSM Psy.**

Le.la directeur.rice est le représentant juridique du GIP dans tous les actes de la vie civile.

Il.elle tient informé le Conseil d'Administration ou son Bureau exécutif des décisions qu'il.elle est amené.e à prendre dans l'exercice de sa mission.

Il.elle peut déléguer sa signature. Cette délégation est notifiée à l'agent comptable.

Il.elle participe sans droit de vote aux réunions des instances dirigeantes du GIP. À ce titre, il.elle peut formuler toutes propositions en vue des mesures à prendre, présenter des observations, écrites ou orales, sur toutes questions.

La convention constitutive et le règlement intérieur sont consultables sur le site internet de la F2RSM Psy ([www.f2rsmpsy.fr](http://www.f2rsmpsy.fr)).

Envoi des candidatures à  
**Dr Martine Lefebvre, Présidente**  
**F2RSM Psy – 211 rue du Général Leclerc**  
**59350 Saint André lez Lille.**

**Date limite d'envoi : 30 juin 2020**

